

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL**  
**Dimanche 15 février 2009**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Jean-Loup BOUCHARD, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Liala FOU Mann, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Isabelle GAUTHERON, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Jean-Claude SABATHE, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Grégory VINCENT, Stéphane ZIMMER



Philippe LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur (CD).  
Le Président renouvelle ses félicitations aux membres du CD pour leur élection au sein du CD fédéral, pour cette nouvelle olympiade.

**1. Election du Bureau Directeur fédéral**

Le Président souhaite rappeler les rôles et les missions du Comité Directeur Fédéral (CDF) et du Bureau Directeur Fédéral (BDF).

Le CDF examine les textes mis au vote, ces textes émaneront des Commissions Nationales. Les Commissions Nationales seront formées dans les prochains jours. Le travail des membres des Commissions Nationales doit aboutir à la présentation en CDF de textes. Le Président insiste sur le fait que le CDF a un rôle très important. Les décisions doivent être prises dans un souci d'intérêt général. Les membres du CDF ne sont pas au CDF pour représenter leur ligue mais pour réfléchir et voter dans l'intérêt de la Fédération. Le Président exprime un besoin de travailler de manière sereine et collégiale. La discussion sera ouverte car il est important de se positionner sur les projets.

Le BDF est une émanation du CDF. Le BDF assure la gestion et applique ce qui a été décidé par le CDF. Le BDF a également un rôle de gestion quotidienne, il y a en effet parfois des décisions à prendre rapidement. En cas de nécessité, le Président peut réunir un CDF téléphonique. Le BDF peut avoir délégation du CDF pour prendre les décisions.

En ce qui concerne la constitution du BDF, le Président Philippe LESCURE propose les candidatures suivantes pour les postes de « Vice Président » :

- Jean-Michel BUNIET, chargé du Développement
- Dominique FRIZZA, chargé de la Vie Sportive,
- Frank GASQUET, chargé de la Communication et du Marketing
- Cédric GOSSE chargé des Relations avec les Ligues Régionales
- Michèle MONSERAT, chargée de la Formation

Il n'y a pas d'autres candidatures pour ces postes de vice-présidents. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. Le Président Philippe LESCURE soumet donc à l'approbation des membres du CDF la liste des vice-présidents. **Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE et Michèle MONSERAT sont élus Vice-président(e)s à l'unanimité.**

Patrick SOIN a présenté sa candidature au poste de Secrétaire Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Patrick SOIN est élu Secrétaire Général à l'unanimité.**

Deux candidatures sont présentées au poste de Secrétaire Général Adjoint, celles de Françoise HUOT-JEANMAIRE et d'Elisabeth BARRAUD SENGES.

Un vote à bulletin secret est mis en place. Guillaume FRITSCH et Bernard SAINT-JEAN dépouillent les bulletins. Jacques LAPARADE, Président d'Honneur, est scrutateur. Françoise HUOT-JEANMAIRE obtient 15 voix. Elisabeth BARRAUD SENEGES obtient 11 voix. Il y a un vote blanc et un vote nul.

**Françoise HUOT-JEANMAIRE est élue Secrétaire Générale Adjointe .**

Denis JAEGER propose sa candidature au poste de Trésorier Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets.

**Denis JAEGER est élu Trésorier Général à l'unanimité.**

Emmanuel CHABANNES propose sa candidature au poste de Trésorier Général Adjoint. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Emmanuel CHABANNES est élu Trésorier Général Adjoint à l'unanimité.**

Philippe LESCURE félicite les membres du BDF qui viennent d'être élus.

## **2. Date des réunions du Bureau Directeur Fédéral et du Comité Directeur Fédéral (2009)**

Philippe LESCURE informe les membres du CDF des prochaines réunions fédérales pour l'année 2009.

- 21 février : BD téléphoné de 9h30 à 11h30
- 13 mars : BD physique de 10h à 17h, au siège fédéral
- 17 avril : BD physique à partir de 17h qui se poursuivra le 18 avril de 8h à 12h, au siège fédéral
- 5 juin : BD physique de 14h à 18h, à Belfort
- 20 juin : CD physique de 9h à 18h, à Paris
- 28 et 29 novembre : CD ouvert aux Présidents de Ligues, au CNOSF

Un CDF téléphoné d'environ une heure aura lieu prochainement, une convocation sera transmise lorsque la date aura été arrêtée.

Le Président clôture la première partie de ce CDF.

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL OUVERT AUX PRESIDENT(E)S DE LIGUES REGIONALES**  
**Dimanche 15 février 2009**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Bernard BEGON, Dominique BENASSI, Pierre BIGOT, Vincent BOIRIE, Jean-Loup BOUCHARD, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Michel FAUBERT, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Isabelle GAUTHERON, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Gérald IACONO, Denis JAEGER, Philippe LANG, Christophe LEGRAND, Patrick LORIGNY, Lilian OLIVE, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Denis MAIRE, Eric MEUNIER, Michelle MONSERAT, Patrick POULET, Alexandre PY, Christophe ROUALLAND, Jean-Claude SABATHE, Dominique SAGARY, Michel SERADELL, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Serge TYBURN, Grégory VINCENT, Guy WUILLOT, Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Stéphane ZIMMER

**Absents**

Daniel ALLANO, Andrée VIDIL



Le CDF accueille les Présidents de Ligues Régionales. Le Président souhaite la bienvenue aux Présidents de Ligues Régionales et les remercie de leur présence.

**1. Présentation du Bureau Directeur Fédéral**

Philippe LESCURE informe les Présidents de Ligues de la composition du nouveau BDF.

**2. Approbation du Procès - Verbal du Comité Directeur des 13 et 14 décembre 2008**

Il n'y a pas d'observation. Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2010 (date et lieu)**

La prochaine Assemblée Générale aura lieu les 6 et 7 février 2010.

Plusieurs candidats se présentent pour l'organisation de l'AG 2009 :

- Jean-Michel BUNIET (ville de LIEVIN), avec une incertitude quant à la disponibilité de l'équipement d'accueil
- Elisabeth BARRAUD SENEGES (ville de ST RAPHAEL), avec une incertitude quant à la date des 6 et 7 février 2010
- Patrick LORIGNY (Futuroscope)
- Jean-Claude ZIENKIEWICZ

Le cahier des charges de l'AG Fédérale leur sera transmis très prochainement.

Patrick SOIN propose de définir le lieu de l'AG lors du prochain CD téléphoné.

**4. Proposition de création de nouvelles Commissions Nationales**

Il est proposé de créer trois nouvelles Commissions Nationales :

- Commission Nationale Marketing et Communication
- Commission Nationale des Affaires Internationales
- Commission Nationale Outre-Mer

Jean-Michel BUNIET précise que les textes concernant le fonctionnement des Commissions Nationales seront revus avec les Présidents de commissions qui seront prochainement désignés.

**Il n'y a pas d'opposition à la création des Commissions Nationales. Elles sont créées à l'unanimité.**

## **5. Date des réunions du Comité Directeur Fédéral 2009**

Les dates de réunions prévisionnelles sont annoncées aux Présidents de Ligues qui ont rejoint le CDF.

Des informations sont ajoutées :

- Le séminaire de la DTN aura lieu pendant la semaine 42
- Le colloque des CTL aura lieu dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.
- Le séminaire des Président(e)s de Ligues aura lieu à TOURS les 7 et 8 novembre.

## **6. Présentation du dispositif féminin 2009**

Stéphane ZIMMER présente le dispositif féminin 2009.

Les Journées du Triathlon au Féminin auront lieu du samedi 30 mai au dimanche 27 septembre sur des formats Découverte et Sprint. Le visuel 2008 sera conservé pour 2009. Sur demande des organisateurs, il y aura la possibilité de fournir le support électronique des visuels.

En ce qui concerne la dotation en tee-shirts, il y aura 40 tee-shirts pour une organisation, 80 tee-shirts pour 2 organisations.

Procédure d'instruction des dossiers : la F.F.TRI. adressera le cahier des charges de l'organisation à chaque ligue et laissera le soin aux ligues de proposer des organisateurs à la F.F.TRI.. L'organisation renseignera le cahier des charges et le retournera à la ligue. La date limite du retour est fixée au 17 avril. Les dossiers seront instruits par la F.F.TRI. qui informera les organisations et la ligue des suites données.

## **7. Définition de la date de la Journée Féminine 2010**

La CNDAT s'est réunie afin de choisir la date de la Journée Féminine. La date n'est pas fixée mais cette journée se situera entre la fin du mois de mai et le début du mois juin. Il semble en effet important de faire le bilan de 2009.

Frank GASQUET attire l'attention des membres du CDF sur le fait que ce week-end sera l'amorce d'une opération de développement. Il n'est pas possible de réaliser une bonne communication sur un événement qui dure un mois. Cela sera une opération de communication qui mutera en une opération de développement.

Si la date n'est pas encore fixée à ce jour, il faudra connaître cette date en juin pour l'établissement du calendrier.

## **8. Informations et questions diverses**

*Conciliation proposée par la Commission de Conciliation du C.N.O.S.F. dans le différent qui oppose le club NOYON Puissance 3 à la F.F.TRI. :*

Dominique FRIZZA rappelle les faits. Le club se classe 2<sup>ème</sup> du Championnat de France des clubs de D2 et gagne sportivement le droit de monter en D1 en 2009. Toutefois, n'ayant pas participé à la Coupe de France des Clubs (obligatoire pour les clubs de D1 et de D2), ce club a été rétrogradé par la Commission Nationale Sportive en D3 comme le prévoit la Réglementation Sportive.

Le club n'a pas accepté la décision de la CNS et a déposé une demande de conciliation auprès de la commission de conciliation du CNOSF, préalable obligatoire avant tout recours devant le tribunal administratif.

Le conciliateur n'a pas remis en cause l'obligation de participation à la Coupe de France des Clubs, mais il estime la sanction disproportionnée dans la mesure où un club qui devait courir en D1 se retrouve finalement en D3.

Le conciliateur propose à la F.F.TRI. de ne pas rétrograder le club NOYON PUISSANCE 3 TRIATHLON en 3<sup>ème</sup> division pour la saison 2008/2009 et de le maintenir, à tout le moins, en 2<sup>ème</sup> division pour cette saison.

Cette proposition étant cohérente et équilibrée, le Président LESCURE propose d'accepter cette conciliation et de maintenir le club NOYON PUISSANCE 3 TRIATHLON en 2<sup>ème</sup> division pour la saison en cours. La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du CDF.

Cette décision implique également une adaptation de la réglementation sportive concernant la rétrogradation des clubs de D2 ; à l'avenir, les clubs ne seront rétrogradés que d'une seule division par rapport à celle dans laquelle ils auraient du évoluer la saison suivante.

#### Créances de la Ligue de Bretagne :

Lors du dernier CDF, il avait été demandé à la Présidente de Ligue, Andrée VIDIL, présente en séance, de faire des propositions d'étalement de la dette de 28.875 euros à la clôture de l'exercice au 31 octobre 2008. A ce jour, la Fédération n'a reçu aucune proposition. Un courrier a donc été envoyé à la Ligue. En retour, la Fédération a reçu un mail de la Présidente. Denis JAEGER lit ce mail au CD.

Selon la Présidente, l'arriéré ne concerne pas directement la nouvelle équipe élue. Elle précise qu'elle ne participera pas à l'AG du 14 février 2009.

Le CD évoque le sujet. Il est évident pour l'ensemble des membres qu'une dette contractée par une ancienne équipe concerne une nouvelle équipe, le créancier étant l'instance « personne morale » et pas l'un ou l'autre de ses dirigeants.

Denis JAEGER annonce qu'une réponse sera envoyée à Andrée VIDIL afin de mettre en place un échéancier pour remboursement.

La question de la bonne application des intérêts de retard est évoquée et le Trésorier confirme que la règle s'applique à la Bretagne comme à toute ligue et que la dette en question y est soumise.

Le CD sera informé de la suite qui sera donnée concernant cette dette qui pénalise tout le monde.

#### Rennes :

La créance a été, en partie, réglée. Un délai supplémentaire a été accepté par la F.F.TRI.. Des intérêts moratoires seront facturés.

#### Les clubs de D1 et D2 pour 2009 :

Dominique FRIZZA présente aux membres du CD les listes des clubs de D1 et D2 pour information.

#### Triathlon de PARIS :

La Fédération organisera une nouvelle édition du Triathlon de PARIS. La préfecture de police refuse que l'évènement ait lieu dans PARIS intra muros. Pour 2009, un retour à Longchamp est donc prévu. L'édition 2009 aura lieu le 30 août.

L'organigramme de l'organisation sera officialisé prochainement, des réunions auront lieu avec la Ligue Ile de France et le comité d'organisation. La Fédération est l'organisateur de l'évènement mais un accord a été conclu avec Sportys.

Le but pour 2009 est d'augmenter le nombre de participants et d'améliorer la qualité organisationnelle. Le Président souhaite aller dans PARIS intra muros en 2010. C'est également le souhait de la ville de PARIS.

#### Stratégie sportive :

Isabelle GAUTHERON fournit aux membres du CD des documents sur la saison sportive 2009 avec la stratégie sportive. Avec ce document, se trouve le programme des compétitions internationales et les critères de sélections et d'accès aux épreuves des Championnats du Monde (la WCS) et aux Coupes du monde et d'Europe.

#### Iron Tour et Iron Kid :

Après une question de Denis MAIRE, Philippe LESCURE précise que, concernant l'Iron Tour et l'Iron Kid, l'organisation doit respecter l'ensemble des règles fédérales. La vérification du bon respect des règles fédérales relève de l'autorité de la ligue.

Dans la mesure où la Fédération travaille avec Sportys sur le Triathlon de PARIS, le Président LESCURE souhaite que l'Iron Kid et l'Iron Tour ne posent pas de difficultés. Dans le cas contraire, le Président LESCURE demande aux Présidents de Ligue de faire remonter les problèmes à la F.F.TRI. le plus rapidement possible.

Développement durable :

Patrick LORIGNY évoque le fait qu'il n'est pas prévu de sanction en cas de jet de déchets. Il ajoute qu'un membre de sa Ligue a envoyé un courrier à ce sujet à la Fédération.

Philippe LESCURE répond que la Réglementation Sportive ne prévoit pas de sanction dans ce cas pour la saison en cours, une évolution sera peut-être étudiée pour la saison prochaine.

Il s'agit de la première année d'existence de cette disposition et il n'est pas anormal de lui donner un aspect plus pédagogique que répressif. Ce système existe dans d'autres domaines, comme dans le cas de l'obligation d'avoir un gilet réfléchissant dans sa voiture par exemple, aucune sanction n'a été appliquée par les forces de l'ordre pendant un certain délai en cas de manquement de la part des automobilistes.

Une réponse sera apportée au courrier en question en ce sens.

\*\*\*\*\*

Philippe LESCURE clôture ce CD ouvert aux Président(e)s de Ligue et remercie les membres du CD et les Présidents de Ligue pour leur participation.

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**